

RÔLE ET STATUT DE L'ÉLU

(Édition : Mars.2022)

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Tout Elu de collectivité territoriale ◆ Absence de prérequis 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Connaître la fonction de l' élu local de la commune ◆ Connaître le statut de l' élu, ses droits, ses devoirs et ses missions ◆ Connaître les garanties accordées par le législateur pour l' exercice du mandat
CONTENU	
<p>Environnement de l'Élu</p> <p>1 / Le conseil municipal, organe collégial</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Ses Membres ◆ Son Fonctionnement ◆ Ses règles <p>2 / L' exercice du mandat</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ La conciliation du mandat avec l' activité professionnelle ◆ Le régime indemnitaire et fiscal de l' élu ◆ La protection fonctionnelle et la formation <p>3 / La mission des Elus</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Cadre législatif et réglementaire régissant les fonctions d' élu local ◆ La responsabilité des élus locaux ◆ La notion de conflit d' intérêts ◆ Les obligations de transparence qui s' imposent à l' élu local ◆ Les pouvoirs spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les pouvoirs spécifiques du maire et des adjoints exercés au nom de l' Etat <p>4 / Le positionnement de l' élu</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ L' information des élus sur les affaires de la commune ◆ Les rapports entre le personnel de la commune et les élus locaux ◆ La direction des services de la commune par le directeur général des services
DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION	MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
<p>Durée : 1 jour soit 7h</p> <p>Dates : nous consulter</p> <p>Horaires : de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 17h</p> <p>Lieu : à déterminer</p> <p>Groupe : 4 à 10 stagiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Apports théoriques, réglementaires et juridiques ◆ La formation sera interactive et pratique avec des études de cas ◆ L' éventuel caractère confidentiel des données partagées sera préservé. ◆ Classeur pédagogique ou clé USB avec supports remis au stagiaire
MODALITÉS D'ÉVALUATION	QUALITÉ DU OU DES INTERVENANTS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Évaluation des acquis de la formation ◆ Questionnaire de satisfaction ◆ Questionnaire post-formation 	<p>Pascal Bouxom : Formateur Consultant auprès des collectivités territoriales, droit des affaires locales</p>